

## Progression modérée des dépôts et des crédits bancaires

Le contexte de crise économique et financière internationale a influé sur l'évolution régionale des dépôts et crédits bancaires, des particuliers comme des entreprises. En 2009, en Champagne-Ardenne, les dépôts bancaires ont augmenté de 2,7 %, à un rythme similaire à celui observé au niveau national, et en retrait par rapport à l'année précédente. Les dépôts à vue ont progressé de 5,9 %, davantage que pour l'ensemble de la France, alors qu'ils avaient stagné un an plus tôt. Dans le même temps, les placements rémunérés augmentent faiblement, en partie du fait de taux moins rémunérateurs ; cette faible évolution résulte d'une stagnation des placements des particuliers et d'une progression moins soutenue qu'en 2008 des placements rémunérés des entreprises.

Après le repli observé en 2008, les encours d'épargne-logement se sont stabilisés, alors qu'ils se sont accrus au niveau national. Les comptes rémunérés ont progressé de 5,2 %, bien moins qu'en 2008, mais ils ont mieux résisté qu'au plan national (-2,1 %).

Finançant en partie l'activité économique, les encours de crédits ont globalement peu progressé, tant en Champagne-Ardenne (+1,3 % après +7,7 % en 2008) qu'en France (+0,7 % contre +9,6 %). Cette évolution résulte en premier lieu des crédits aux entreprises dont les financements d'exploitation ont nettement reculé alors que les crédits d'équipement augmentaient peu. Chez les particuliers, les financements mis en place ont progressé dans la région, mais à un rythme moindre qu'en 2008.

Le développement des encours de crédits à l'habitat s'est avéré modéré, tandis que les crédits à la consommation stagnaient de nouveau. ■

Banque de France Champagne-Ardenne



> Méthodologie

### Dépôts et crédits par région : avertissement méthodologique

La centralisation financière des dépôts et crédits recense, sur une base conventionnelle, les opérations traitées par environ 300 banques adhérentes à la Fédération bancaire française, pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non-résidente).

Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées.

La centralisation est élaborée en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et est agrégée par département de la France métropolitaine.

Les variations des données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.



> Définitions

**Les dépôts à vue** sont des comptes ordinaires créditeurs. Se dit d'une somme d'argent déposée sur un compte et que le déposant peut retirer aisément. Un compte courant est un dépôt à vue. Il en est de même pour le Livret A. Un dépôt à vue peut être ou non rémunéré.

**Les comptes rémunérés** sont des comptes créditeurs à terme, dans lesquels les fonds demeurent déposés jusqu'à l'expiration du délai fixé à la date d'ouverture.

**Les placements rémunérés** comprennent les livrets (livrets ordinaires notamment livrets bancaires et livrets B des caisses d'épargne ; les livrets A des caisses d'épargne ; livrets bleus du Crédit mutuel ; livrets jeunes), des livrets d'épargne populaire, des livrets de développement durable (ex-Codevi), des comptes d'épargne-logement, des autres comptes d'épargne à régime spécial (comptes d'épargne à long terme, les plans d'épargne en actions (PEA), des plans d'épargne retraite (PER), des livrets épargne entreprise (LEE)), des plans d'épargne-logement (PEL), des plans d'épargne populaire (PEP), des bons de caisse et bons d'épargne émis par l'établissement.

### Évolution des dépôts et crédits bancaires des particuliers et des entreprises

Unité : %	Champagne-Ardenne		France	
	2008/2007	2009/2008	2008/2007	2009/2008
<b>Dépôts bancaires</b>	<b>5,6</b>	<b>2,7</b>	<b>3,2</b>	<b>2,8</b>
Dépôts à vue	0,4	5,9	-0,1	5,5
Placements rémunérés	7,7	1,5	4,8	1,6
<i>dont pour les particuliers</i>	5,6	-0,3	6,5	-0,4
<i>pour les entreprises</i>	22,8	9,3	19,6	11,6
Encours d'épargne-logement	-12,4	0,5	-10,5	2,1
Comptes rémunérés	44,5	5,2	6,2	-2,1
<b>Encours de crédits</b>	<b>7,7</b>	<b>1,3</b>	<b>9,6</b>	<b>0,7</b>
Crédits aux entreprises	7,7	-0,1	11	-2,9
<i>dont financements d'exploitation</i>	3,7	-7,9	8,5	-14
<i>crédits d'équipement</i>	11,3	1,6	12,4	3,4
Crédits aux particuliers	6,8	2,6	8,5	3,8
<i>crédits à l'habitat</i>	8,1	3,3	10,4	4
<i>crédits à la consommation</i>	-0,3	0,2	-2	2,1

Données disponibles sur le site [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr), rubrique "Statistiques et enquêtes"  
Source : Banque de France